



OBJECTIFS

- Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des engins de chantier
- Circuler sur différents sols, dans différentes conditions de stabilité
- Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance)

CONTACT - INSCRIPTION

Natacha LENGET
06.47.84.41.14
n.lenget@nl-formapro.fr
264 rue de la laie 76160 PREAUX

ACCESSIBILITÉ

- **Dates 2025**
 - Veuillez prendre contact avec le centre de formation
- **Délais d'accès**

Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation
- **Être obligatoirement muni des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage**
- **Maintien des connaissances**

Recommandé tous les 2 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'autorisation de conduite pour la catégorie concernée

AUTORISATION DE CONDUITE - ENGINS DE CHANTIER CATÉGORIE F

Performances

Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

MODALITÉS

- **Formation en présentiel**
- **14 heures / 2 jours**
- **Effectif par session : 4 minimum, 6 maximum**

MODALITÉS EN DÉTAIL

● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation, par le passage d'un QCM suivi d'une évaluation pratique.

À l'issu de la formation, un titre autorisation de conduite préenseigné vous sera délivré.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne appelée à conduire un engin de chantier de la catégorie F

Prérequis :

- Avoir 18 ans révolus
- Être médicalement apte à la conduite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

AUTORISATION DE CONDUITE – ENGINS DE CHANTIER CATÉGORIE F

Formateur

Formateur expérimenté, spécialisé dans les domaines de la sécurité, de la conduite d'engins et de la prévention des risques professionnels. Il exerce depuis 2013 en tant que formateur CACES et AIPR, et accompagne des publics variés dans l'acquisition des compétences nécessaires à la conduite en sécurité des équipements de travail, à la compréhension des obligations réglementaires et à l'amélioration des pratiques professionnelles sur le terrain.

CONTENU

Module 1 : Partie théorique

Statistiques et réglementation

- Les statistiques des Accidents du Travail
- Les dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités

Prévention des risques

- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprises et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Les processus menant à l'AT et à la MP
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances

Conduite en sécurité

- Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Les différentes catégories d'engins de chantier
- La description, la technologie et les équipements des engins
- La stabilité des engins de chantier
- La prise de poste et la fin de poste
- Les règles d'utilisation des engins de chantier
- L'écoconduite des engins de chantier
- Les vérifications
- Les Équipements de Protection Individuelle

Élingage et guidage des engins

- L'élingage
- Les gestes de commandement des appareils de levage
- Les gestes de manœuvre des engins
- Les signaux sonores des engins de chantier
- La signalisation

Module 2 : Partie Pratique

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres – Travaux de base spécifique à chaque engin (tranchée , chargement, compactage , réglage , transport...)
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance